

Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration

CIMM • NUMÉRO 014 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 19 mai 2016

Président

M. Borys Wrzesnewskyj

Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration

Le jeudi 19 mai 2016

● (1100)

[Traduction]

Le président (M. Borys Wrzesnewskyj (Etobicoke-Centre, Lib.)): Conformément au paragraphe 108(2) et à la motion adoptée par le Comité le 8 mars, le Comité commence son étude sur l'initiative du gouvernement fédéral visant la réinstallation des réfugiés syriens.

Nous accueillons aujourd'hui des témoins qui représentent le Centre communautaire arabe de Toronto, Mmes Huda Bukhari et Zena Al Hamdan; les Clubs garçons et filles du Canada, Mmes Rachel Gouin et Hayat Said; et le Conseil canadien pour les réfugiés, M. Sherman Chan.

Je veux rappeler aux témoins que chaque groupe dispose de sept minutes pour présenter un exposé.

Nous entendrons tout d'abord Mmes Bukhari et Al Hamdan.

Mme Huda Bukhari (directrice exécutive, Centre communautaire arabe de Toronto): Merci.

Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité, bonjour. Je vous remercie d'avoir invité le Centre communautaire arabe de Toronto à témoigner dans le cadre de votre étude sur l'initiative sur la Syrie.

Le Centre communautaire arabe de Toronto souhaite féliciter le gouvernement fédéral d'être intervenu en si peu de temps pour la réinstallation de 25 000 réfugiés syriens. Merci. Je vous en remercie de la part des membres de la communauté syrienne. La réinstallation des nouveaux arrivants syriens est un élément important de la tradition humanitaire du Canada, qui témoigne de notre engagement envers les Canadiens et montre au reste du monde que nous avons une responsabilité partagée d'aider les gens qui ont le plus besoin d'acile.

L'initiative syrienne a galvanisé tout le pays et a amené des collectivités qui n'avaient habituellement aucun rôle à jouer dans la réinstallation à participer aux efforts, soit les groupes de parrainage et les bénévoles syriens bien intentionnés.

À partir de janvier 2015, notre organisme a réagi rapidement à l'initiative en établissant un partenariat avec Lifeline Syria, une initiative communautaire visant à réinstaller 1 000 réfugiés syriens par année par l'intermédiaire de groupes de parrainage communautaires. Le rôle du Centre consistait à établir des liens avec les membres de la communauté syrienne du Canada et à les amener à agir comme point de contact au pays pour les familles et les amis qu'ils voulaient jumeler à des répondants communautaire.

Lifeline Syria a été officiellement lancé en juin 2015, et la Province de l'Ontario a été le premier des organismes de financement à répondre à l'initiative en finançant le projet. Le Centre a pu embaucher un travailleur communautaire syrien pour établir des liens avec la communauté syrienne canadienne. Jusqu'à maintenant, le Centre a présenté plus de 750 cas de gens à jumeler, a tenu

12 séances d'information et a aidé plus de 600 membres de la communauté syrienne à remplir les formulaires de parrainage.

À ce moment-là, notre organisme manquait de personnel et a demandé de l'aide financière auprès d'IRCC pour en ajouter, mais sa demande a été refusée en octobre, de même qu'en décembre 2015. À l'époque, le nombre de clients syriens qui accédaient à nos services avait augmenté et nous ne pouvions pas répondre à la demande. Le financement a été rendu disponible — heureusement — en avril 2016 et nous avons pu embaucher deux personnes à temps plein pour répondre aux nouveaux arrivants syriens.

À ce moment-là, le Centre devait embaucher des conseillers d'établissements syriens pouvant s'exprimer dans les langues des nouveaux arrivants. On parle l'arabe dans 22 pays arabes, qui ont des dialectes différents. Il y a parmi les Syriens, des Arméniens, qui ne comprennent ou ne parlent peut-être pas l'arabe, et les Syriens du nord et du sud du pays qui le parlent ont des accents complètement différents. Nous avions besoin de personnel pour nous aider dans le cadre de cette initiative.

De plus, l'arabe est compris dans les 22 pays arabes, dans sa version écrite classique. Peu de personnes parlent l'arabe classique. J'y reviendrai plus tard.

À partir du début de juin 2015, le Centre a travaillé à attirer l'attention de l'ensemble de la communauté sur la crise grandissante des réfugiés syriens en collaborant étroitement avec des organismes communautaires syriens au Canada, comme le groupe des professionnels syriens, des organismes confessionnels et d'autres organismes d'aide à l'établissement, pour porter la question à l'attention de la population et susciter une intervention coordonnée. Cela a été réalisé par la création de réseaux d'intervention offrant des séances d'information aux groupes de parrainage, aux organismes d'aide à l'établissement, et à d'autres organismes partout au Canada.

Nous avons pris contact avec des partenaires non traditionnels, comme des locateurs, des bureaux de placement, des hôpitaux et des conseils scolaires afin de mobiliser toutes les ressources qu'il faut pour réaliser le plan d'action et ainsi respecter l'engagement du Canada.

Pour que notre organisme fournisse de l'aide de la façon la plus efficace possible à plus de 100 groupes de parrainage autres que Lifeline Syria qui accèdent à nos services, nous avons confié à un conseiller en établissement et à deux bénévoles la tâche de faciliter la communication avec les nouvelles familles et de fournir un soutien actif. Cette initiative a été établie grâce au financement de la Province de l'Ontario et de la Ville de Toronto.

À partir de décembre 2015, encore une fois, le Centre communautaire arabe de Toronto s'est retrouvé au coeur de l'intervention canadienne. Cinq membres du personnel ont été chargés d'agir à titre d'interprètes et d'accompagnateurs à l'aéroport Pearson.

• (1105)

Ils ont fait 300 heures de travail, et le tout était coordonné par l'Ontario Council of Agencies Serving Immigrants, ou OCASI, et Malton Neighbourhood Services. Cette initiative a été financée par IRCC, bien qu'il a fallu un certain temps avant que les fonds soient débloqués et que les agents du programme d'IRCC de Toronto reçoivent l'information; ils ignoraient qu'une entente avait été conclue à cet égard.

Le Centre a vu les demandes d'aide provenant de Syriens augmenter. Au premier trimestre de 2015, le nombre de clients syriens ayant accédé à nos services avait augmenté de 9,5 %. Au deuxième trimestre, il y a eu une hausse de 9,7 %, au troisième, de 15,3 % et en date d'avril 2016, 50 % de nos clients sont des Syriens.

En décembre 2015, encore une fois, cinq partenariats ont été créés, avec Toronto Employment and Social Services, le Centre canadien pour victimes de torture, le conseil scolaire de district catholique de Toronto, le conseil scolaire de district de Peel, et l'hôpital Mount Sinai pour l'orientation des clients et l'interprétation culturelle.

En collaboration avec le conseil scolaire de district catholique de Toronto, notre Centre a proposé l'établissement d'un programme d'aide aux devoirs et de tutorat, car on nous disait que les enfants qui arrivaient avaient des problèmes à l'école. Des discussions sont donc toujours en cours sur l'établissement...

Le président: Madame Bukhari, il vous reste 30 secondes.

Mme Huda Bukhari: D'accord.

De plus, à ce moment-là, notre organisme avait reçu et formé 75 bénévoles.

Il me reste 30 secondes, et je vais parler des difficultés et des tendances.

Parmi les difficultés, il y a celle qui est liée aux logements permanents pour les réfugiés parrainés par le gouvernement. Le processus lié au séjour dans des foyers d'accueil et des hôtels a été long, bien que cela a permis aux gens de créer un lien social avec d'autres réfugiés syriens qui étaient là.

Le niveau d'alphabétisation des réfugiés syriens qui arrivent au pays est inférieur à ce à quoi on s'attendait.

Le président: Merci, madame Bukhari.

Je constate que vous nous avez fourni des copies de votre déclaration préliminaire. Dès que nous l'aurons fait traduire en français, nous veillerons à ce qu'elle soit fournie à tous les membres du Comité.

Merci.

C'est maintenant au tour de Mmes Gouin et Said.

Vous disposez de sept minutes. Allez-y, s'il vous plaît.

• (1110)

Mme Rachel Gouin (directrice, Recherche et politiques publiques, Clubs garçons et filles du Canada): Merci. Nous sommes ravies d'avoir l'occasion de comparaître devant vous aujourd'hui.

Les Clubs garçons et filles du Canada aident et encouragent les enfants et les jeunes à avoir un brillant avenir. Nous comptons 96 clubs membres. Chaque année, 200 000 enfants et jeunes franchissent nos portes, et nous avons des points de service dans 625 collectivités.

Bon nombre de nos clubs ont décidé de contribuer à l'accueil des réfugiés syriens. En fait, ils accueillent les nouveaux arrivants quand ils arrivent dans les collectivités. Ils collaborent avec les organismes d'aide à l'établissement. Ils ouvrent leurs portes aux réfugiés syriens durant la journée, s'occupent du transport par autobus des enfants et des jeunes de leur école ou de leur habitation aux lieux où se déroulent les programmes du club, et intègrent les jeunes aux programmes parascolaires réguliers.

Ils constatent que les parents sont très occupés à essayer de s'intégrer, que les familles sont grandes et que les enfants et les jeunes ont besoin d'aide supplémentaire, comme avoir de l'aide aux devoirs ou pratiquer des activités sportives, avoir quelques moments de loisirs dans leur vie, en particulier les adolescents et les jeunes adultes qui éprouvent beaucoup de difficultés si leurs parents ne parlent pas anglais ou français et qui ont besoin de cette aide supplémentaire pour leurs études et probablement pour trouver un emploi, comme c'est le cas pour bon nombre d'adolescents nés au Canada.

Les Clubs garçons et filles ont soumis un mémoire au Comité. Nous avons deux recommandations principales. Nous aimerions que le gouvernement réfléchisse à la façon dont nous pouvons aider les jeunes à court et à moyen terme à s'intégrer. Nous croyons que les programmes destinés aux jeunes qui les aident à établir des liens avec leur collectivité, à développer des capacités de leadership, à faire leurs devoirs et à trouver un premier emploi ou des occasions de faire du bénévolat sont très importants, et qu'ils devraient être ouverts à tous, à tous les jeunes nouveaux arrivants, peu importe leur catégorie d'immigration et leur pays d'origine.

Nous avons invité Hayat Said à parler de son expérience en tant qu'immigrante et de l'importance que de tels programmes ont eue pour elle.

Mme Hayat Said (membre, Clubs garçons et filles du Canada): Je remercie le président et le Comité de m'accueillir et de me permettre de parler de mon expérience.

Je m'appelle Hayat Said. Je suis arrivée au Canada en 2011. Je viens de la Syrie. Mon arrivée au Canada a été difficile, car entre autres, je ne parlais pas anglais, et c'était la même chose pour les membres de ma famille. Ma mère m'a fait connaître le Club garçons et filles et cela m'a vraiment aidée, car avant d'arriver ici, j'ai été victime d'intimidation. Venir ici m'a beaucoup aidée et le Club garçons et filles m'a aidée à apprendre l'anglais. J'ai eu une très bonne expérience, car j'étais très timide. Je ne pouvais même pas parler à quelqu'un pendant deux secondes, car j'avais peur de subir de l'intimidation ici aussi. Obtenir l'aide dont j'avais besoin, apprendre l'anglais, participer au concours d'épellation, participer aux programmes de leadership et avoir l'occasion de présider ce programme, aider les membres, donner en retour et leur montrer comment être un bon leader: tout cela a été vraiment utile.

Le Club m'a aidée sur tous les plans, en grande partie à l'école. Les choses n'allaient pas très bien pour moi à l'école, et lorsque je suis entrée dans le Club, j'ai commencé à obtenir de bonnes notes et ma famille a commencé à apprendre l'anglais grâce au Club. Les autres enfants dans ma famille font maintenant partie du Club aussi, à Ottawa. Cela a été très utile, et c'est ma deuxième maison, pour être honnête. J'ai eu l'occasion d'agir à titre de jeune bénévole, et j'ai maintenant accumulé plus de 800 heures de bénévolat. J'aime beaucoup aller au Club chaque jour, car je veux donner en retour. J'ai appris l'anglais en trois ans, ce qui a été toute une expérience, et je voulais aider les autres à mon tour.

Je souhaite que tous les réfugiés aient la possibilité d'apprendre l'anglais et de vivre des expériences comme celles-là et d'en parler. De plus, le Club me fait vivre l'expérience de travailler au sein du Club et d'en faire partie, et je vais maintenant obtenir mon diplôme avec une bourse et j'étudierai en éducation des jeunes enfants au Collège Algonquin.

Je suis vraiment ravie et choyée de faire partie du Club garçons et filles, qui m'a beaucoup soutenue et m'a aidée dans mon apprentissage. J'aimerais beaucoup répondre à vos questions.

(1115)

Le président: Il vous reste encore deux minutes, madame Gouin. Si vous voulez ajouter quelque chose, vous pouvez le faire; si ce n'est pas le cas, nous allons continuer.

Mme Rachel Gouin: J'ajouterais que le Club garçons et filles a créé un programme national destiné aux jeunes nouveaux arrivants qui aide nos clubs à prendre contact avec les jeunes qui arrivent au Canada et à être en mesure d'aider les jeunes à s'intégrer. Au cours des trois dernières années, nous avons vu 2 750 jeunes dans neuf endroits au pays. Nous avons ajouté trois autres endroits cette année et deux autres seront ajoutés l'an prochain, et cela mène à des résultats: sentiment d'appartenance accru; leadership et autonomie; sensibilisation à la culture améliorée; compétences sociales et en communication; et meilleure conception de l'école. C'est exactement ce que recommande l'Agence des Nations unies pour les réfugiés, soit mettre en place ces types de programmes qui aident les jeunes à établir des liens avec la population d'accueil. Selon l'Agence, ces programmes sont nécessaires, et nous essayons donc de contribuer, et nous voulions sensibiliser les gens à leur importance.

Merci.

Le président: Merci, madame Gouin.

Monsieur Chan, vous disposez de sept minutes. Allez-y, s'il vous plaît.

M. Sherman Chan (membre du comité exécutif, Conseil canadien pour les réfugiés): Je vous remercie de m'avoir invité à comparaître aujourd'hui.

Je fais partie du comité exécutif du CCR, et je suis également directeur des services à la famille et des services d'aide à l'établissement pour l'organisme MOSAIC, à Vancouver. Je travaille dans ce secteur depuis environ 24 ans.

J'aimerais vous communiquer certaines de nos observations et recommandations dans le cadre de l'étude menée par votre Comité.

Le CCR est un organisme à but non lucratif voué à la défense des droits et à la protection des réfugiés et d'autres immigrants vulnérables au Canada. Nous avons environ 180 membres partout au pays.

Il est très important d'encourager les particuliers et les groupes canadiens à participer à la réinstallation des réfugiés syriens, et nous avons constaté qu'il est essentiel de faire appel à la bonne volonté des Canadiens. Nous devrions continuer de compter sur leur participation et leur engagement communautaire actif.

Les fonds supplémentaires fournis par le Conseil du Trésor pour aider les réfugiés syriens représentent un bon investissement.

Par l'entremise de la prestation de nos services aux réfugiés syriens, nous avons observé la présence d'un grand nombre de nouveaux répondants privés et de nouveaux groupes communautaires qui souhaitent fournir leur aide. Nous pensons que ces nouveaux répondants devraient être appuyés par les organismes d'aide à l'établissement lorsqu'ils tentent de contribuer à la réinstallation des réfugiés syriens dans la collectivité. Nous proposons ce qui suit au gouvernement.

Pour résoudre les défis liés à l'intégration, il est préférable que les réfugiés syriens soient près de leurs familles. Pour de nombreuses raisons — le logement, l'accès aux emplois ou même aux écoles —, il se peut que ce ne soit pas le cas, et nous pensons qu'il faudrait que les organismes d'aide à l'établissement prennent des mesures ou interviennent plus tôt dans le processus de réinstallation des réfugiés syriens, même lorsque ces derniers vivent dans des logements temporaires, afin de faire correctement les choses. Grâce à notre expérience auprès des réfugiés, nous pouvons vous assurer que c'est ce qu'ils souhaitent. Un grand nombre d'entre eux finiront par déménager dans des endroits où ils peuvent trouver un soutien communautaire ou des membres de leur famille, car cela favorisera leur intégration au Canada.

Nous savons qu'il est important d'offrir des services d'orientation professionnelle et des services de placement. Un grand nombre de ces réfugiés espèrent réellement trouver un emploi au Canada, car ils veulent faire partie de leur collectivité et contribuer à l'économie canadienne. Nous savons également qu'un grand nombre d'entre eux ne parlent pas bien l'anglais ou qu'ils n'ont aucune expérience de travail. Il s'ensuit qu'il est important, lors de leur réinstallation, de les aider à trouver un emploi, à rédiger un curriculum vitae et à obtenir des renseignements sur le marché du travail.

Je vais vous donner un exemple qui se déroule à Vancouver. En collaboration avec la province de la Colombie-Britannique, on mènera un sondage sur la collaboration avec les employeurs et sur l'examen du profil professionnel des réfugiés, surtout les réfugiés syriens dans la région du Grand Vancouver. Cela signifie que nous pouvons collaborer avec la communauté des employeurs pour réaliser de meilleurs jumelages et leur communiquer les compétences des réfugiés, afin que les jumelages soient appropriés et que les réfugiés s'intègrent bien dans leur milieu de travail.

Nous comprenons qu'il est toujours difficile de trouver des logements abordables dans les grandes villes. Nous pensons qu'on pourrait fournir aux organismes d'aide à l'établissement ou au secteur un travailleur qui s'occuperait spécifiquement de la question du logement, afin de renseigner les réfugiés syriens sur les droits des propriétaires et des locataires et sur la façon de négocier une bonne qualité de vie là-bas.

En ce qui concerne l'éducation des enfants réfugiés, IRCC offre un programme appelé Travailleurs de l'établissement dans les écoles. C'est une bonne façon de veiller à ce que les enfants réfugiés puissent bien s'intégrer dans le système scolaire.

● (1120)

Dans le cadre du programme d'anglais langue seconde, c'est-à-dire le programme CLIC, 62 % des réfugiés syriens ont indiqué qu'ils n'avaient aucune compétence langagière en anglais ou en français. Nous savons également qu'il y a une longue liste d'attente pour le programme CLIC, surtout pour le premier niveau et la préalphabétisation. À notre avis, il serait temps de proposer des solutions de rechange officieuses au programme CLIC pour les aider, car un grand nombre d'entre eux souhaitent vraiment faire partie de leur collectivité. On peut recruter davantage d'enseignants bénévoles, élaborer des programmes et mettre sur pied des groupes de conversation pour les appuyer.

En même temps, nous étudierons les pratiques exemplaires et les lignes directrices sur la façon de travailler avec les réfugiés, sur leur profil communautaire et sur certains des problèmes éthiques et professionnels qui se posent lorsqu'on travaille avec des immigrants et des réfugiés.

Ce sont nos recommandations.

En ce qui concerne l'appui médical, nous aimerions voir... Hier, j'ai reçu un courriel au sujet du Programme fédéral de santé intérimaire, le PFSI, et de la limite pour les soins dentaires, surtout pour le grand nombre de réfugiés qui ont désespérément besoin de soins dentaires.

De nombreux réfugiés ont de la difficulté à entendre...

Le président: Il vous reste 30 secondes.

M. Sherman Chan: ... et il y a des enfants réfugiés avec des retards liés au développement. Si le PFSI pouvait les aider, je crois que ce serait une très bonne chose.

Le dernier point concerne les réfugiés non syriens. Nous pensons qu'il est important de ne pas se concentrer uniquement sur les réfugiés syriens, et qu'il faut également se pencher sur la situation des réfugiés d'autres pays.

Le président: Merci, monsieur Chan.

Nous allons entamer la série de questions de sept minutes.

Madame Zahid.

Mme Salma Zahid (Scarborough-Centre, Lib.): Merci, monsieur le président.

J'aimerais profiter de l'occasion pour remercier tous nos témoins d'être ici aujourd'hui et de nous fournir ces renseignements.

Ma première question s'adresse à Mme Bukhari.

L'an dernier, en décembre, vous avez pris la parole dans le cadre du forum de discussion de la ministre Freeland sur les réfugiés syriens. Vous avez déclaré qu'un élément clé d'une intégration réussie, c'était de veiller à ce que les réfugiés soient en mesure d'avoir facilement accès aux services dont ils ont besoin. Selon vous, quelles sont les ressources les plus importantes à la réussite de l'intégration des réfugiés syriens? Croyez-vous que les réfugiés syriens ont actuellement accès à suffisamment de ressources? Quelles ressources devrait-on améliorer?

Mme Huda Bukhari: C'est une question à deux volets.

Le problème, c'est que les renseignements fournis aux réfugiés pendant la séance d'orientation de trois jours à laquelle ils participent avant leur arrivée sont périmés. Ces renseignements n'étaient donc plus valides à leur arrivée, et nous avons dû les mettre à jour. Les nouveaux renseignements étaient très différents de ceux qu'ils avaient reçus.

En ce qui concerne les ressources, ils auront besoin d'un meilleur accès aux services, et par meilleur accès aux services, je veux dire que les organismes d'aide à l'établissement devraient probablement avoir accès aux réfugiés à l'hôtel plutôt que de laisser les clients habiter à l'hôtel pendant un mois sans leur fournir de services. Ce sont donc les ressources nécessaires.

Si le gouvernement créait de nouveaux centres d'accueil pour les réfugiés, cela contribuerait à améliorer les choses. C'est le premier volet.

Deuxièmement, selon notre expérience, les réfugiés parrainés par le secteur privé sont dans une bien meilleure situation, car ils ont accès à de meilleures ressources par l'entremise de leurs répondants, qui sont présents en tout temps, et par l'entremise de l'appui qu'ils leur fournissent. Je crois que ces réfugiés devraient être autorisés à rester avec les groupes de parrainage dans les régions où il y a d'autres bureaux du gouvernement.

Permettez-moi de vous donner un exemple. Une personne du comté de Grey Bruce a communiqué avec nous, car un groupe de parrainage était responsable de conduire les membres d'une famille à des cours de langue dans le programme CLIC, un trajet de 45 minutes à l'aller et au retour. Ils devaient également les amener à un bureau de Service Canada où ils pouvaient obtenir leurs cartes du RAMO, ce qui prenait plus d'une heure.

Nous recommandons d'offrir des ressources pour veiller à ce que les réfugiés soient logés — de façon permanente — dans un endroit où l'on trouve ces services gouvernementaux. Ce sont donc quelques exemples.

● (1125)

Le président: Merci, madame Bukhari.

Madame Zahid, d'après ce que je comprends, vous partagez votre temps avec M. Ehsassi.

Mme Salma Zahid: Oui.

Le président: Monsieur Ehsassi, vous avez la parole.

M. Ali Ehsassi (Willowdale, Lib.): Merci, monsieur le président.

Permettez-moi également de remercier tous ceux qui ont fait l'effort d'être ici aujourd'hui. C'est formidable d'entendre toutes vos expériences.

J'aimerais également profiter de l'occasion pour féliciter Hayat de son merveilleux travail. Vous êtes la preuve concrète de l'importance du Club des garçons et filles, mais plus important encore, de la nécessité d'inclure tous les organismes d'aide à l'établissement dans le processus.

Monsieur Chan, étant donné que vous avez fait allusion aux défis liés à l'emploi et à la formation auxquels font face les réfugiés à leur arrivée, et que vous avez également décrit les partenariats que vous avez établis avec d'autres organismes d'aide à l'établissement, j'aimerais que vous nous communiquiez des pratiques exemplaires et que vous nous décriviez votre expérience jusqu'ici, en mentionnant par exemple les choses qui fonctionnent et celles qui ne fonctionnent pas.

M. Sherman Chan: Jusqu'ici, en ce qui concerne les pratiques exemplaires, le milieu des affaires ou les organismes employeurs ont certainement manifesté un grand intérêt. Dans l'ensemble, ils aiment savoir comment ils peuvent aider les réfugiés. Je crois qu'ils ne s'intéressent plus uniquement à leurs compétences, mais qu'ils font également preuve de compassion et qu'ils veulent savoir comment ils peuvent adapter la façon dont ils fonctionnent.

À Vancouver — et j'utilise Vancouver comme exemple, car je travaille là-bas —, cela commence par l'entremise du gouvernement provincial. Manifestement, les Services aux immigrants de la Colombie-Britannique participent également à cet effort. En Colombie-Britannique, on a déjà formé cinq équipes d'intervention pour les réfugiés. Vancouver tente d'être un chef de file; nous avons invité environ 38 organismes, y compris des employeurs, des représentants municipaux, des fournisseurs de cours de langue et des professionnels de la santé à collaborer pour élaborer des stratégies à cet égard.

En ce qui concerne les groupes de travail sur l'emploi, comme nous les appelons, nous avons organisé des réunions, et les intervenants du conseil de l'emploi de la Colombie-Britannique collaborent avec nous à l'élaboration d'un questionnaire qui nous permettra de mener des sondages qui brosseront un portrait des réfugiés qui arrivent au pays, de leurs compétences langagières et des emplois qu'ils ont déjà exercés. Nous avons appris qu'un grand nombre d'entre eux pourraient être agriculteurs ou qu'ils conduisaient bien. Nous n'en savons pas beaucoup, mais je pense que si un employeur souhaite réellement embaucher, il tient à s'informer sur ces immigrants; nous allons donc compiler les renseignements et les publier sur un site Web accessible au public.

Nous avons également des conseillers en emploi qui peuvent négocier avec ce que nous appelons les « spécialistes de l'engagement sur le marché de l'emploi ». Nous pouvons communiquer avec eux et leur indiquer que nous avons un bassin de réfugiés et leur demander comment nous pouvons les aider. Certains employeurs peuvent même être prêts à offrir des stages et à fournir ensuite un lien avec le milieu de travail. Ils pourraient avoir certains réfugiés... En ce moment, de nombreux immigrants pourraient acquérir une expérience de travail là-bas, devenir plus confiants et se faire connaître aux employeurs. Je crois qu'il faudrait vraiment lancer une telle initiative.

(1130)

Le président: Merci.

Monsieur Tilson, vous avez sept minutes.

M. David Tilson (Dufferin—Caledon, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

J'aimerais vous remercier d'être ici et d'offrir vos témoignages.

J'aimerais féliciter en particulier les représentantes du Club des garçons et filles de leur témoignage.

Madame Said, votre anglais est excellent.

Mme Hayat Said: Merci.

M. David Tilson: Et j'aimerais ajouter que vous le parlez mieux qu'un grand nombre de députés que je connaisse.

Des voix: Oh, oh!

M. David Tilson: Je me souviens que lorsque j'étais à l'école, je détestais les concours d'épellation. Mon personnel corrige toujours mes fautes d'orthographe, et c'est pourquoi j'aimerais vous féliciter de vos progrès. Je vous souhaite la meilleure des chances dans votre carrière.

Mme Hayat Said: Merci.

M. David Tilson: Monsieur le président, j'aimerais poser une question à tous les témoins.

On a vu des exemples de champions dans la collectivité, par exemple, des employeurs qui offrent une formation langagière en milieu de travail ou qui ont contribué à fournir un logement, un emploi ou d'autres choses, et dont le dévouement est extraordinaire. J'aimerais que vous décriviez au Comité des exemples de personnes qui ont fourni de tels efforts.

Mme Zena Al Hamdan (gestionnaires des programmes, Centre communautaire arabe de Toronto): Nous avons quelques exemples qui sont liés aux deux enjeux. En effet, les employeurs du secteur privé ont fourni un soutien incroyable. Par exemple, des employeurs comme FreshCo. ont participé à notre dernier salon de l'emploi et ont essentiellement embauché des gens sur place. Ces employeurs tiennent compte du fait que les réfugiés n'ont virtuellement aucune compétence langagière en anglais, et elles sont prêtes à travailler avec les organismes d'aide à l'établissement pour appuyer leurs nouveaux employés, les intégrer à la culture du milieu de travail, etc. D'un autre côté, ces entreprises demandent aux organismes d'aide à l'établissement d'aider leurs employés avec l'aspect culturel, afin d'intégrer les nouveaux réfugiés.

Des propriétaires sont également venus dans notre centre — probablement de la mi-novembre jusqu'au mois de décembre — pour nous dire qu'ils étaient prêts à collaborer avec les groupes de parrainage pour héberger les grandes familles dans des maisons en rangée. De plus, les chefs de famille étaient employés dans des entreprises de construction qui appartenaient à la même entreprise.

Nous avons profité d'un soutien incroyable, même de la part des propriétaires de petits magasins, qui nous décrivaient leurs besoins et étaient prêts à offrir de la formation. Il y a plusieurs exemples dans plusieurs secteurs, car des gens sont venus de partout pour offrir leur soutien.

M. David Tilson: Merci.

J'aimerais poser une autre question à tous les témoins. Elle concerne le soi-disant 13° mois. Comme vous le savez, c'est le mois où cesse l'appui financier du gouvernement fédéral aux parrains du gouvernement fédéral ou du secteur privé après une période de 12 mois. Dans certains cas, cela peut également signifier la fin de la réduction du prix du loyer qui avait été négociée dans le cadre des arrangements initiaux en matière de logement. Cela vise également plein d'autres choses.

Avez-vous des préoccupations liées à cette période? Nous l'appellerons le 13^e mois. Avez-vous des préoccupations liées au moment où le financement cesse, c'est-à-dire à la fin de l'année pendant laquelle les réfugiés reçoivent une aide financière?

Tous les témoins peuvent répondre. Monsieur Chan, aimeriez-vous répondre?

M. Sherman Chan: Oui, je me demande comment on peut élaborer des stratégies et améliorer la coordination des efforts au Canada, et manifestement avec les collectivités, pour mettre en place l'infrastructure appropriée.

Puisque je parle de l'infrastructure en place, en ce moment, par l'entremise d'IRCC, nous examinons des initiatives communautaires dans le cadre desquelles on a obtenu la collaboration de certains employeurs ou de représentants municipaux pour examiner la question du logement et de la coordination des services. C'est l'une des choses que nous envisageons.

Oui, concrètement, ces réfugiés n'ont peut-être plus accès au programme lié au loyer, et s'ils ne sont pas vraiment en mesure de s'en tirer, cela signifie qu'ils peuvent devoir avoir recours à l'aide au revenu. La bonne nouvelle, c'est que nous savons qu'à long terme, un grand nombre de réfugiés réussiront très bien. Statistique Canada suit même les enfants des familles de réfugiés, et à long terme, c'est-à-dire après environ cinq ans, ils réussissent très bien.

Oui, nous voulons vraiment résoudre cet enjeu, mais je ne peux pas vraiment formuler de recommandations ou de suggestions concrètes en ce moment. En juin, les membres du CCR participeront à une réunion à Saskatoon, afin d'examiner les défis et certaines des solutions au problème du 13^e mois.

● (1135)

M. David Tilson: Les 12 mois seront écoulés avant que nous nous en rendions compte, et si des suggestions émanent de ces réunions ou de ces consultations, même si le Comité aura probablement terminé son étude sur la question de la réinstallation des réfugiés syriens, cela ne vous empêche pas d'écrire une lettre au président et d'offrir ces suggestions. Nous vous en serions reconnaissants.

Monsieur Chan, j'aimerais vous poser une autre question. Vous avez mentionné la question des soins dentaires fournis aux réfugiés. Je peux confirmer que j'ai reçu plusieurs plaintes, surtout de la part de personnes âgées dans ma collectivité et d'autres personnes qui n'ont pas accès à un programme de soins dentaires. Elles n'ont pas d'assurance et elles reçoivent un financement limité. Un certain pourcentage de la population éprouve du ressentiment à cet égard. Je n'ai aucune idée à combien s'élève ce pourcentage, mais le fait qu'on m'a posé des questions... Pourriez-vous formuler des commentaires à cet égard?

Le président: Vous avez 30 secondes, monsieur Chan.

M. Sherman Chan: Personnellement, je considère que les réfugiés qui ont besoin de soins dentaires devraient toujours avoir la possibilité de se faire extraire une dent ou de passer une radiographie. On ne parle pas ici de soins majeurs. C'est toutefois quelque chose qui serait très bénéfique pour de nombreux réfugiés. Pour un réfugié qui se cherche un emploi, le fait de ne pas avoir des dents en santé peut même avoir un effet sur sa santé mentale; il a honte et ne se sent pas à l'aise. Une dentition saine pourrait lui redonner confiance en lui.

Le président: Merci, monsieur Chan.

Madame Kwan, vous disposez de sept minutes.

Mme Jenny Kwan: Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci à tous les témoins et invités.

Il y a trois ou quatre points que j'aimerais aborder.

En ce qui a trait à la sécurité financière, il n'y a pas de doute qu'au treizième mois, la situation sera critique, lorsque le parrainage prendra fin. Même à l'heure actuelle, de nombreux réfugiés que j'ai rencontrés éprouvent des difficultés financières. Les gens qui vivent de l'aide sociale ont du mal à joindre les deux bouts. Beaucoup de gens manquent d'argent avant la fin du mois et doivent se tourner vers les banques alimentaires.

Madame Bukhari, à cet égard, pourriez-vous nous décrire brièvement la situation des gens que vous avez côtoyés?

Je vais poser toutes mes questions tout de suite afin que vous puissiez déjà y réfléchir.

Les réfugiés sont préoccupés par le prêt de transport qu'ils doivent rembourser. Pouvez-vous nous parler des pressions que cela représente pour eux? En ce qui concerne la formation linguistique, il y a une longue liste d'attente de gens qui veulent suivre la formation. Comme on l'a indiqué plus tôt, le niveau d'alphabétisation semble plus faible que ce qu'on avait prévu. Combien de temps doivent-ils attendre avant de pouvoir suivre la formation linguistique? Qu'en est-il des dispositions concernant la garde des enfants?

Il est important que les femmes puissent avoir accès au programme de formation linguistique pour ne pas être isolées.

Dans l'exposé de l'ACCT, il a été question de violence conjugale, et on a appris que des femmes avaient signalé des incidents de violence conjugale dans les deux à trois semaines suivant leur arrivée. C'est très préoccupant. Quelles sont les mesures qui sont prises en ce moment et que doit-on faire pour s'assurer que les femmes en difficulté ont du soutien?

Je vais maintenant céder la parole à Mme Bukhari, suivi de M. Chan.

Mme Huda Bukhari: Pour ce qui est de la sécurité financière et de la nourriture, la situation est différente pour les deux groupes, soit les réfugiés pris en charge par le gouvernement, les RPG, et les réfugiés parrainés par le secteur privé, les RPSP. Dans le cas de ces derniers, on a injecté des fonds supplémentaires pour qu'ils puissent s'acheter de la nourriture. Nous avons établi un partenariat avec certains magasins arabes, qui vont distribuer de la nourriture à bon nombre de nos clients.

Nous sommes aussi entrés en contact avec des groupes religieux et des mosquées de la région. Ils distribuent également de la nourriture à nos clients dans le besoin.

Il n'y a pas assez d'argent et il n'y en aura jamais assez. Nous essayons d'organiser des séances d'information à l'intention des clients qui viennent à nos bureaux sur l'établissement d'un budget. Par exemple, un client est arrivé en nous disant : « Est-ce que vous vous rendez compte que le lait coûte 4 \$? Je ne vais pas en acheter. C'est beaucoup trop cher. Est-ce que vous réalisez tout ce qu'on peut acheter en Jordanie avec 4 \$? »

Nous essayons donc de leur apprendre à faire un budget et à bien gérer leur argent.

Quant aux prêts de transport, ce qui se passe, c'est qu'on a éliminé l'octroi des prêts de transport aux réfugiés syriens qui sont arrivés au pays entre décembre et mars.

● (1140)

Mme Jenny Kwan: Tous les réfugiés que vous côtoyez sont arrivés après le 4 novembre. Ceux qui sont arrivés avant le 4 novembre n'ont pas eu droit à un prêt au titre du transport.

Mme Huda Bukhari: C'est exact.

Mme Jenny Kwan: Très bien. Nous allons maintenant passer à la prochaine question.

Mme Huda Bukhari: La formation linguistique est l'un des principaux enjeux. Pour pouvoir y avoir accès, étant donné les problèmes liés aux services de garde, bon nombre de nos clients vont se partager la garde des enfants, c'est-à-dire que les femmes vont suivre leur cours le matin, pendant que leur époux s'occupe des enfants à la maison, puis les hommes suivront leur cours l'aprèsmidi, au retour de leur femme.

L'accès aux services de garde est un problème auquel il faut absolument remédier. Les listes d'attente sont très longues. En ce qui concerne les CLIC et les cours d'anglais langue seconde, on manque de personnel et il n'y a pas suffisamment d'espace. C'est un problème. Pour pouvoir suivre leur cours, le mari et la femme doivent se partager la garde des enfants. Nous avons aussi mis sur pied des cercles de conversation à nos bureaux durant les fins de semaine. Les femmes peuvent donc venir participer aux cercles de conversation en anglais en attendant de pouvoir bénéficier des services de garde offerts dans les écoles. J'ignore combien de temps elles devront attendre. Cela dépend de chaque école. En fait, je n'en ai aucune idée, mais je sais que nous devrons travailler à ces dossiers.

Pour ce qui est de la violence conjugale, c'est quelque chose qui m'a réellement étonnée. Nous recevons des appels de médecins, d'hôpitaux et d'autres fournisseurs de service. Par exemple, un homme nous a dit qu'un jour, lorsqu'il est rentré à la maison, il s'est rendu compte que sa femme et ses deux enfants n'étaient pas dans l'appartement. Il a présumé que sa femme avait conduit les enfants à l'école. Il a attendu jusqu'à la fin de la journée pour se rendre compte que sa famille n'arrivait toujours pas. Vers 20 heures, il s'est présenté au poste de police, en compagnie d'un ami qui lui servait d'interprète, afin de signaler une disparition. On l'a plutôt appréhendé et incarcéré. Il nous a raconté cette histoire 10 jours plus tard. Apparemment, sa femme avait déposé une plainte contre lui pour violence conjugale.

Nous voyons ce genre de cas de plus en plus. Beaucoup de femmes viennent nous voir. Dans le cadre de l'évaluation initiale à notre bureau, étant donné que nous avons des conseillers syriens, dont un psychiatre, elles sont en mesure de dénoncer la violence conjugale. On assiste à une augmentation du nombre de cas.

Le président: Merci, madame Bukhari. Ce sont des questions très importantes. Vous pouvez soumettre vos réponses par écrit, si vous le souhaitez. Si vous voulez étoffer davantage les réponses de votre centre, n'hésitez pas à nous les transmettre par écrit. Le président va veiller à les distribuer à tous les membres du Comité.

C'est maintenant au tour de M. Chen de poser ses questions.

Monsieur Chen, vous disposez de sept minutes.

M. Shaun Chen (Scarborough-Nord, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci à tous les témoins, particulièrement à Mme Said, qui nous a raconté son histoire.

Plusieurs témoins aujourd'hui nous ont parlé des jeunes. Je sais que dans le discours public, il a beaucoup été question d'accès au logement et d'emploi, mais on ne s'est pas beaucoup attardé à l'éducation ni au soutien offert aux jeunes. Pour avoir travaillé au sein de la communauté, je sais qu'on évaluera en grande partie la réussite de ce projet selon les résultats constatés chez les jeunes, à savoir s'ils sont en mesure d'obtenir un diplôme et d'avoir un bel avenir, ce que nous ne saurons pas avant plusieurs années. Plusieurs d'entre vous ont parlé de l'importance d'appuyer les enfants et les jeunes.

Je sais qu'en Ontario, il y avait des travailleurs communautaires au sein du système scolaire public. Ces postes ont été abolis par l'ancien gouvernement conservateur provincial et ils n'ont pas été rétablis depuis. Ces travailleurs avaient pour mandat d'établir des contacts avec les diverses communautés afin de veiller à leur intégration. Nous savons à quel point il est important que les parents participent à l'éducation de leurs enfants.

Pourriez-vous nous parler des difficultés liées à la réussite scolaire et à l'apprentissage de l'anglais, ainsi que du degré de participation des familles dans l'éducation et de l'importance que cela revêt? Quelles sont les difficultés actuelles et comment peut-on les surmonter?

• (1145)

Mme Zena Al Hamdan: Les problèmes et les difficultés que nous constatons découlent des différents systèmes scolaires d'où viennent les parents. Les parents ne participent pas beaucoup à l'éducation de leurs enfants. Une fois que l'enfant fréquente l'école, cela devient la responsabilité du professeur. Par conséquent, ce concept de participation est inexistant. La plupart des familles que nous rencontrons sont analphabètes dans leur propre langue.

Le système scolaire est très intimidant et impressionnant. Le concept d'être différent... Ces gens viennent d'une communauté homogène. Ils ne savent pas vraiment qu'il y a des différences et qu'il y a un risque d'intimidation, d'isolement, et ainsi de suite.

L'autre facteur important dont il faut tenir compte, c'est le fait que bon nombre de ces réfugiés n'ont pas fréquenté l'école depuis deux ou trois ans. Il y a même des jeunes enfants qui n'avaient jamais vu une école de leur vie. Ils ne comprennent pas le système scolaire, alors c'est une des grandes difficultés auxquelles nous nous heurtons.

Dans la région du Grand Toronto, les conseils scolaires ont beaucoup collaboré avec les organismes d'aide à l'établissement et avec nous, en particulier. Nous avons travaillé avec le Peel District School Board et le Toronto District School Board dans le contexte de l'enseignement de l'anglais langue seconde et de l'éducation spécialisée.

Il y a eu beaucoup de communication, mais une grande partie du travail doit se faire au sein du conseil lui-même et doit se rendre jusqu'aux personnes sur le terrain, de sorte qu'il y ait une collaboration avec les organismes d'aide à l'établissement qui connaissent la communauté en question et qui savent comment l'encadrer. Les TEE jouent un grand rôle en établissant des liens avec les organismes d'aide à l'établissement, mais ces derniers ont encore beaucoup de travail à faire pour apprendre aux parents à s'investir davantage auprès de l'école de leurs enfants.

Il y a aussi une nouvelle réalité démographique avec laquelle nous devons composer, c'est-à-dire les parents très jeunes. Certains de nos clients pourraient entrer dans la catégorie des jeunes. Ils sont âgés de moins de 24 ans, mais ils sont déjà parents de deux ou trois enfants.

Cela pose donc un problème puisqu'on les considère comme des jeunes, mais les services sont surtout destinés aux 14 à 18 ans, et les 18 à 24 ans sont en quelque sorte laissés pour compte. Dans cette catégorie d'âge, la plupart des gens que nous rencontrons sont des parents. Par conséquent, ces parents auront besoin de soutien supplémentaire, du fait qu'ils sont de nouveaux arrivants, des parents, des jeunes et des travailleurs éventuels.

M. Shaun Chen: Merci.

Mme Rachel Gouin: J'aimerais ajouter quelque chose. L'étude de Statistique Canada dont M. Chen a parlé sur les résultats scolaires et la situation sur le marché du travail a révélé que la plupart des enfants réussissent mieux lorsqu'ils sont plus jeunes, mais lorsqu'ils arrivent ici adolescents, ils ont plus de difficulté, surtout lorsque leurs parents ne maîtrisent pas bien les langues officielles.

Il faut donc offrir du soutien supplémentaire à ces jeunes. Ce soutien peut provenir des écoles — je suis d'ailleurs ravie d'entendre que des programmes sont en place —, mais les programmes parascolaires sont reconnus pour appuyer les jeunes et leur donner le petit coup de pouce dont ils ont besoin. Que ce soit dans le cadre des Clubs garçons et filles ou au sein de la collectivité, ces programmes sont importants. Les jeunes peuvent y obtenir du soutien additionnel, et même des conseils sur leur carrière et du mentorat.

• (1150)

M. Shaun Chen: Madame Bukhari, vous avez parlé de l'accès aux services gouvernementaux et de ces personnes qui ont dû faire une heure de route pour se rendre à un bureau local.

Madame Gouin, vous avez parlé du programme national destiné aux jeunes nouveaux arrivants qui a été mis sur pied à neuf endroits. Croyez-vous qu'il existe un besoin...? Étant donné que les réfugiés se sont établis partout au Canada, comment une organisation comme la vôtre peut-elle s'assurer que ces types de programmes rejoignent les personnes qui vivent dans les régions les plus éloignées?

Mme Rachel Gouin: Nos clubs nous disent que leur population est de plus en plus composée de jeunes nouveaux arrivants. À Moncton, il y a un afflux de nouveaux arrivants... On les amène en autobus de différentes communautés jusqu'au lieu principal.

Nous avons des clubs plus petits et d'autres plus grands et, grâce à ce programme, nous avons pu financer les clubs des collectivités plus petites. Moncton n'est pas si petite, mais il y a aussi LaSalle, Winnipeg, Edmonton, Calgary, et St. John's — nous avons un nouveau programme qui a été mis en place à cet endroit.

Je ne sais pas si j'ai bien répondu à votre question, mais je pense qu'il est possible d'aider les petits organismes communautaires à offrir du soutien supplémentaire. Cela ne remplace pas les services d'établissement. On n'enseigne pas l'anglais aux jeunes, mais on peut leur offrir un environnement où ils peuvent se pratiquer et éprouver un sentiment d'appartenance. C'est en quelque sorte un complément, mais cela ne remplace pas la nécessité des services linguistiques ou d'établissement dans les régions.

M. Shaun Chen: Enfin, madame Said...

Le président: Monsieur Chen, soyez très bref.

M. Shaun Chen: D'accord, très brièvement, madame Said, avezvous l'impression que vous avez subi de l'intimidation parce que les enfants n'étaient pas au courant des difficultés que vivent les réfugiés?

Mme Hayat Said: Oui. Lorsque j'étais en Syrie, je n'avais pas de sentiment d'appartenance. J'avais l'impression que j'étais la seule personne noire là-bas. On s'en prenait constamment à moi, que ce soit pendant les récréations ou lorsque je dînais toute seule. Quand je suis arrivée ici, j'avais peur de vivre la même expérience, ne sachant pas que chaque endroit est différent. Quand j'ai reçu de l'aide, de la motivation et du soutien, cela m'a ouvert les yeux et, en fait, cela a changé ma vie.

Le président: Merci, madame Said.

Monsieur Saroya, je crois savoir que vous allez partager votre temps, et que vous allez céder une minute à Mme Boucher.

M. Bob Saroya (Markham—Unionville, PCC): Absolument. Je crois que je vais laisser Mme Boucher commencer.

[Francais]

Mme Sylvie Boucher (Beauport—Côte-de-Beaupré—Île d'Orléans—Charlevoix, PCC): Bonjour.

Je suis nouvelle à ce comité; je remplace quelqu'un aujourd'hui.

Il y a une question que je pose à toutes les organisations. On parle beaucoup des réfugiés syriens. Il y a en a dans ma circonscription et la plupart d'entre eux sont des anglophones ou essaient de parler anglais.

[Traduction]

M. David Tilson: Je suis désolé, mais je pense que certains témoins vont avoir besoin de l'interprétation.

Mme Sylvie Boucher: Je suis désolée. Je suis francophone.

[Français]

D'accord, je recommence tranquillement.

[Traduction]

Le président: Madame Boucher.

[Français]

Mme Sylvie Boucher: Je viens du Québec. Il y a des réfugiés syriens qui arrivent dans ma communauté et qui parlent très peu le français ou l'anglais. Y a-t-il le même problème dans toutes les communautés? Est-il difficile d'envoyer les réfugiés syriens au bon endroit? Il y a des réfugiés syriens au Québec, mais la plupart ne parlent pas français. Y a-t-il le même problème du côté anglophone?

Le président: Vous pouvez répondre brièvement.

[Traduction]

M. Sherman Chan: Je vais essayer de répondre à cette question. Je pense que le but ultime est de trouver le bon endroit où envoyer les réfugiés syriens pour qu'ils se sentent à l'aise.

Le problème, évidemment, c'est de devoir les loger temporairement. Ils doivent atterrir quelque part, se détendre un peu, puis entrer en contact avec la communauté. On a observé les tendances à la migration interprovinciale. Comme je l'ai dit tout à l'heure, les organismes d'aide à l'établissement peuvent intervenir tôt dans le processus en aidant les réfugiés à élaborer un plan d'établissement, en examinant où sont les communautés et en les envoyant ensuite làbas.

• (1155)

Le président: Merci, monsieur Chan.

Monsieur Saroya, vous disposez de trois minutes et demie.

M. Bob Saroya: Merci, monsieur le président.

Merci à vous tous d'être ici aujourd'hui et de nous avoir informés des nombreux problèmes.

Madame Said, vous êtes vraiment la vedette ici.

Mme Hayat Said: Merci.

M. Bob Saroya: Si vous continuez ainsi, vous allez vous retrouver de ce côté-ci de la table dans très peu de temps.

Mme Hayat Said: Merci beaucoup.

M. Bob Saroya: Est-ce qu'on pourrait parler un peu plus de la question de l'intimidation? Quelles mesures peut-on prendre à cet égard? Comment le gouvernement canadien peut-il mettre fin à cette intimidation?

Mme Hayat Said: Ce serait vraiment utile de se faire vraiment motiver. À mon arrivée, j'ai rencontré beaucoup de bénévoles qui parlaient la même langue que moi, l'arabe, et cela m'a vraiment réconfortée de communiquer avec eux, de leur confier mes besoins et de leur demander comment le traduire en anglais. Il est vraiment important de pouvoir compter sur une communauté et des personnes qui donnent un appui quotidien. Même si certains prétendent que rien n'est impossible — j'avais l'habitude de dire qu'il me serait impossible de parler anglais, d'avoir de bonnes notes ou d'aller au collège ou à l'université — il est vraiment important d'être motivé pour le faire et de se faire motiver tous les jours à faire même les choses les plus simples et se faire dire qu'on peut réussir dans tout ce qu'on veut. Un appui financier, c'est important aussi. Le Club des garçons et des filles m'en a donné un et il a ravitaillé ma famille. Je reçois l'aide d'une collectivité vraiment formidable.

M. Bob Saroya: Madame Bukhari, comment la société canadienne peut-elle vous aider à mettre un terme à la violence familiale dont vous avez parlé? La personne a été arrêtée. Visiblement, est-ce dû à une différence culturelle? Peut-être est-ce acceptable ailleurs, mais pas ici. En quoi pouvons-nous vous être utile?

Mme Huda Bukhari: Nous devons pouvoir organiser, si c'est possible, des séances d'information pour les nouveaux venus, qui tiennent compte des différences culturelles, sur la violence familiale au Canada, les droits et les responsabilités de chacun, les conséquences. C'est ce que nous faisons, au centre, dans la limite de nos moyens. Mais qu'arrive-t-il si la femme se plaint à la police? Si les voisins se plaignent à la police et que le mari est arrêté?

Il faut agir en tenant compte des différences culturelles, en n'exposant personne à un risque. Des programmes comme celui-là devront être mis sur pied, en ciblant particulièrement cette population de nouveaux arrivants.

Les besoins sont grands. Ce problème soulève beaucoup de questions. Dans cette famille à laquelle j'ai fait allusion, nous avons entendu dire que la femme était partie pour Vancouver, qu'elle se trouvait actuellement quelque part dans cette ville. Rien ne nous permet de confirmer cette rumeur.

Il faut parler de ces sujets.

Le président: Merci.

Monsieur Sarai, vous disposez de cinq minutes.

M. Randeep Sarai (Surrey-Centre, Lib.): Madame Said, je tiens à vous répéter que nous sommes vraiment fiers de vous. Vous avez très rapidement vaincu l'intimidation, votre timidité, les barrières de la langue.

Si le groupe de témoins ou moi avions une baguette magique, comment pourrions-nous améliorer le sort des nouveaux réfugiés? Quelles seraient les difficultés à vaincre pour faciliter votre intégration, votre insertion?

Mme Hayat Said: Indéniablement, il serait utile de pouvoir parler dans les différentes langues. Peu importe si les réfugiés viennent seulement de Syrie ou de partout dans le monde. Nous devrions tous leur donner le nécessaire. L'instruction aussi, évidemment. À mon arrivée, il m'a vraiment été utile de connaître ma langue... et j'ai reçu beaucoup d'aide pour l'anglais. Il est plus motivant d'adhérer à

différents programmes, comme les programmes de leadership, les programmes de plein air et d'être motivé et d'avoir confiance.

De plus, sur le plan financier, il serait utile d'aider la famille, de communiquer avec elle et de tisser des liens avec elle.

● (1200)

M. Randeep Sarai: Le fait de venir du Moyen-Orient présente-til ici des difficultés sur le plan culturel à l'insertion dans une société occidentale, c'est-à-dire le fait d'être une jeune femme et d'avoir le droit de participer à des activités, disons, parascolaires? Je ne parle pas de votre cas particulier, mais d'autres jeunes qui arrivent de Syrie ou de pays voisins. Voyez-vous les difficultés qu'ils éprouvent et, d'après vous, comment pouvons-nous les aider à les surmonter?

Mme Hayat Said: Indéniablement. À mon arrivée, j'étais vraiment timide, parce que je portais le hidjab et que je n'avais pas le droit de pratiquer des activités comme la natation, interdites par ma religion.

Ma famille m'a vraiment appuyée, et le Club des garçons et des filles aussi. J'ai vaincu ma timidité et j'ai fait ce que j'aimais faire, c'est-à-dire travailler avec des enfants, les aider et les motiver et aussi être un modèle pour eux, les inspirer. C'était vraiment formidable, et ç'a été libérateur de pouvoir vaincre ma timidité.

M. Randeep Sarai: Cette question s'adresse à M. Chan.

Quelles difficultés d'intégration à long terme votre organisation entrevoit-elle pour les réfugiés syriens, comparativement aux autres réfugiés? Comme vous venez de Vancouver, j'ai pensé qu'il vous reviendrait de répondre à cette question. Quelles difficultés à long terme, d'après vous, les réfugiés affronteront-ils avant de pouvoir s'établir?

M. Sherman Chan: Je dirais que nous considérons le cas des réfugiés syriens comme une initiative. Les difficultés à long terme, pour les dirigeants, le gouvernement canadien ou une organisation, c'est de se donner une bonne vision pour créer un milieu accueillant et mobiliser les communautés pour concrétiser cette vision. Je pense que c'est la difficulté à long terme.

Nous ne voulons pas croire que nous n'avons droit qu'à un seul essai pour les 25 000 et qu'ensuite, c'est fini. C'est plutôt l'occasion de faire un bon investissement, que tout le monde peut contribuer à faire fructifier. Je pense que la difficulté à long terme sera de conserver l'élan.

- **M. Randeep Sarai:** Pensez-vous que le financement actuel de programmes comme le vôtre suffira à les aider après les 12 mois?
- **M.** Sherman Chan: Non. Vu que, actuellement... Même dans les programmes ordinaires d'installation, on nous coupe les vivres après deux ans. Un financement supplémentaire reste insuffisant.

Nous cherchons des moyens pour investir et nous savons que, à long terme, par Statistique Canada et des rapports récents de l'Union européenne, la contribution des réfugiés est énorme. C'est le message optimiste que je veux livrer au public canadien.

Le président: Merci, messieurs Chan et Sarai.

Je sais que je parle au nom de tous les membres du Comité quand j'exprime ma gratitude pour le travail incroyable que réalisent les témoins, c'est-à-dire faire du Canada un endroit accueillant pour les réfugiés qui atterrissent sur nos rives.

Je tiens particulièrement à remercier Mme Said. Son exemple nous donne l'espoir que ce sera très avantageux pour nous.

Je remercie tous les témoins du fond du coeur.

Mme Hayat Said: Merci de m'avoir invitée.

Le président: Pour permettre au prochain groupe de témoins de s'installer, je suspends la séance.

• (1200) • (1205) (Pause)

Le président: Bonjour.

Notre deuxième groupe de témoins nous arrive de la région de Kitchener-Waterloo. Il s'agit de Mme Tara Bedard, de MM. Ken Seiling, Mike Murray et Carl Cadogan et de Mme Lucia Harrison. Soyez les bienvenus.

Monsieur John Haddock, soyez aussi le bienvenu, par vidéoconférence

Si j'ai bien compris, il s'agit d'un exposé coordonné. Donc, ensemble, vous avez droit à un maximum de 21 minutes. Vous pouvez commencer.

• (1210)

Mme Tara Bedard (gestionnaire, Partenariat pour l'immigration, Région de Waterloo): Monsieur le président, bonjour.

Je remercie le Comité de nous donner l'occasion de parler d'une partie de notre travail d'appui à la réinstallation des réfugiés syriens dans la région de Waterloo.

Je me nomme Tara Bedard. Je suis la gestionnaire du Partenariat pour l'immigration dans la région de Waterloo. Je fais partie du personnel de cette région, qui est l'hôte de notre partenariat.

Notre partenariat a participé à fond à l'appui donné à l'initiative de réinstallation des réfugiés syriens dans notre communauté, et mon rôle a été d'y fournir un appui de base à nos partenaires municipaux et communautaires qui appuyaient le plan de préparation à la réinstallation des réfugiés de la région de Waterloo.

Cette région est depuis longtemps une terre d'accueil pour les immigrants, et nous sommes une communauté de réinstallation pour les réfugiés pris en charge par le gouvernement. Les habitants de notre région sont aussi très généreux pour le Programme de parrainage privé de réfugiés.

Notre partenariat pour l'immigration fonctionne depuis 2012. Avant, il y avait une collaboration à un réseau de création d'emplois pour les immigrants. Cette collaboration historique marquante entre les partenaires de notre communauté a jeté des bases très solides pour le travail actuel de réinstallation dans notre communauté.

Nos préparatifs pour la réinstallation des réfugiés ont commencé en septembre, quand l'attention internationale s'est portée sur la crise syrienne, après la parution de la photo du cadavre d'un garçonnet échoué sur une plage de Turquie. Dans notre communauté, l'intérêt et les programmes de parrainage privé ont pris de l'ampleur. Nous avons commencé à rassembler les organismes financés d'installation, les participants de plus en plus nombreux aux programmes de parrainage privé et les groupes communautaires qui participaient plus officieusement à la réinstallation des réfugiés, pour que tous ces acteurs de la communauté puissent se connaître.

En novembre, après la confirmation de la promesse d'accueillir 25 000 Syriens, nous avons commencé à organiser une séance de planification des préparatifs pour les services de l'ensemble de notre région. Beaucoup d'organismes de tous les horizons y ont participé. Certains, dans le passé, avaient participé à notre partenariat, et

beaucoup de ceux qui ne l'avaient pas fait cherchaient à savoir comment leurs organisations et leurs services seraient touchés par un afflux de réfugiés dans notre communauté et à commencer à planifier l'appui de la communauté à la réinstallation.

En même temps, des bureaux de gestion des urgences de partout dans la province avaient été mis sur le qui-vive par d'intenses discussions avec nos partenaires dans l'installation et les coordonnateurs des interventions d'urgence de notre région. Nous avons élaboré un plan qui unissait la gestion des interventions d'urgence et l'installation, alors que les autres activités étaient coordonnées par notre structure locale de partenariat pour l'immigration dans notre plan actuel de préparation pour l'accueil des réfugiés syriens. Il fusionnait ainsi une structure d'intervention d'urgence qui avait été mise sur pied dans notre région avec une initiative communautaire qui se formait sur l'ordre des services d'installation et d'autres partenaires de la communauté qui travaillaient aux préparatifs de la réinstallation. Cela s'est révélé un modèle très efficace de leadership collaboratif entre des partenaires municipaux et communautaires de la région de Waterloo.

En novembre, nous avons créé neuf groupes de travail (gestion des interventions d'urgence dans la communauté; compétences internationales et emploi; éducation; services aux enfants; soins de santé physique et mentale; logement; intégration dans la communauté et aide linguistique; bénévolat et dons; transport), appuyés par un groupe de travail sur les communications et un autre sur la sécurité et la sûreté. Nous avons plus tard ajouté un groupe de travail sur le parrainage privé, vu les difficultés perçues pour rejoindre les groupes de parrainage privé, pour les faire profiter aussi de tous les préparatifs de services qui se déroulaient dans notre communauté.

Ces groupes de travail étaient coordonnés par un comité de direction coprésidé par les partenaires municipaux et communautaires, le médecin hygiéniste de la région de Waterloo et le directeur de notre organisme de réinstallation, Reception House.

De plus, dans notre comité de direction, les représentants de chacun de nos groupes de travail se sont partagé idées et difficultés et ils ont proposé des référencements pour les problèmes à confier à d'autres groupes. Cela a permis d'accélérer les décisions.

Notre comité de direction a aussi servi à canaliser les rapports vers un groupe municipal de contrôle de notre région dont faisaient partie tous les maires de la région, notre président régional, les dirigeants administratifs de toutes nos communautés, le chef de notre police régionale et le coordonnateur régional du service d'incendie, qui recevaient des comptes rendus actualisés sur la réinstallation dans notre communauté, l'évolution des services sur le terrain, les réussites constatées et, aussi, les difficultés observées dans notre communauté.

● (1215)

Cette mobilisation coordonnée, à plusieurs niveaux, des dirigeants municipaux a entraîné la coordination des communications avec leurs homologues aux échelons provincial et fédéral, au nom de notre communauté, pour faire part de nos préoccupations et promouvoir des solutions aux difficultés que notre communauté éprouvait et qu'elle croyait avoir en commun avec de nombreuses autres de partout au Canada.

La réinstallation des réfugiés a provoqué un niveau inédit de mobilisation municipale dans la région de Waterloo. Jusqu'ici, le succès a été énorme, et l'initiative a été très bien accueillie par les partenaires oeuvrant dans la communauté. Il a vraiment été réconfortant de constater que notre communauté, dans toute la région, l'appuyait unanimement.

On nous a dit qu'un appui constant et complet aux communications a été la recette, chez nos partenaires, pour favoriser et bien canaliser la mobilisation de la communauté et s'assurer que tous les réfugiés qui s'y trouvaient, qu'ils aient été parrainés par le privé ou l'État, profitaient tous de l'effort communautaire.

Notre travail de communication s'est adapté aux circonstances, à un environnement de l'information constamment changeant et aux besoins constamment changeants, eux aussi, des organismes de notre communauté en matière de renseignements. Ils ont donc l'impression de posséder les renseignements dont ils ont besoin pour bien appuyer la réinstallation. Nous avons lancé un site Web. Nous utilisons des lignes d'information 211, nous envoyons beaucoup de messages sur les médias sociaux et nous avons commencé, début décembre, une série de séances hebdomadaires d'information sur les arrivées, la population qui arrivait, à mesure que l'information devenait accessible, et sur l'évolution des services dans les secteurs relevant des groupes de travail. Nous avons diffusé ces renseignements dans toute la communauté et auprès de tous nos partenaires de service et partenaires municipaux et de nos députés, fédéraux et provinciaux. Tout le monde était également informé sur l'évolution de l'initiative dans notre communauté.

Cela a permis la communication très efficace de l'information, la reconnaissance très rapide des besoins et la découverte des solutions dont notre communauté avait besoin.

Nous avons adopté une très...

Le président: Madame Bedard, je pense que vous partagez votre temps. Je voulais seulement vous prévenir que vous êtes presque rendue à sept minutes.

Mme Tara Bedard: Je suis désolée.

D'accord. Je m'arrête ici pour laisser du temps à certains de mes collègues.

Le président: Qui veut se lancer?

M. John Haddock (président et chef de la direction, YMCAs de Cambridge et Kitchener-Waterloo): [Note de la rédaction: difficultés techniques] représentant le YMCA.

Le YMCA est l'un des principaux organismes d'aide à l'établissement financés par le gouvernement fédéral dans notre région. Nous administrons également dans notre région, pour le compte du gouvernement fédéral, le SCERL, le Système coordonné d'évaluation et de référence linguistique.

Pour ma part, je siège au conseil de partenariats locaux en matière d'immigration. Je tiens à souligner que le YMCA travaille avec des jeunes néo-canadiens depuis plus d'une dizaine d'années dans notre région en vue de les aider à s'établir et à développer un sentiment

d'appartenance. Même si ce service n'est pas financé par le gouvernement, nous savions qu'il s'agissait d'un service nécessaire, et il ne cesse de l'être.

Il y a cinq points que je vais aborder rapidement.

J'aimerais dire d'abord que les agences d'établissement et le conseil de partenariats en matière d'immigration ont très bien réussi à l'automne à cerner les besoins et les difficultés que nous pourrions éprouver au sein de notre collectivité, ce qui a permis de mettre en oeuvre le processus que Tara a si bien décrit. Je savais de première main que nous allions probablement recevoir... Nous avons reçu plus de 1 200 réfugiés syriens, ce qui est un nombre considérable pour notre région.

Deuxièmement, notre communauté s'est montrée très généreuse, non seulement pour parrainer des réfugiés, mais aussi pour faire des dons. Nous avons été en mesure de recevoir des dons par l'entremise de la Fondation communautaire de Kitchener et Waterloo ainsi que la Fondation communautaire de Cambridge et North Dumfries. Elles ont été en mesure de délivrer les reçus et elles ont ensuite transféré l'argent à notre région. Ensuite, un groupe de travail du conseil de partenariats en matière d'immigration a évalué les besoins des personnes et des agences et il a été en mesure de combler les lacunes imprévues dans les services. C'est une façon de procéder qui a été très efficace.

Je crois qu'une autre raison pour laquelle l'accueil des réfugiés syriens a été une réussite dès le départ est qu'ils ont immédiatement obtenu le statut de résident permanent. Ils ont donc pu très tôt recevoir de l'aide, subir un examen médical et obtenir un numéro d'assurance sociale. Accélérer ces processus a été très important pour nos réfugiés syriens, car cela a permis aux gens de consacrer leurs efforts et leur énergie à leur établissement. Je crois qu'il devrait en être ainsi pour tous les réfugiés, et non pas seulement pour les réfugiés syriens.

Mon quatrième point porte sur l'investissement. Comme on l'a dit durant l'exposé précédent, le financement des services d'établissement a diminué au cours des dernières années dans notre région. Pendant cette période, l'immigration a quant à elle augmenté. Nous sommes dans une situation où nous avons dû accueillir en l'espace de deux mois trois fois plus de réfugiés que nous en accueillons normalement au cours d'une année.

Cela met beaucoup de pression sur les services d'établissement et également sur le milieu de l'éducation, les services en santé mentale, les services de santé et les services de logement, qui doivent fournir une aide à un grand nombre de personnes. Je vous demande d'envisager d'investir davantage dans les services d'établissement ainsi que dans les autres services communautaires qui ont besoin de soutien.

Mon dernier point concerne l'avenir. La bonne planification et le soutien initial adéquat du gouvernement fédéral nous ont permis d'accueillir un groupe important de réfugiés syriens. Cependant, nous savons que les réfugiés continueront d'éprouver des difficultés et des besoins au-delà de la première année et qu'il faudra fournir des ressources et du soutien. Je vous demande de fournir un financement continu — bien ciblé — en collaborant avec notre conseil de partenariats pour savoir quels sont les besoins.

Voilà qui conclut mon exposé.

Je vous remercie.

(1220)

Le président: Je vous remercie, monsieur Haddock.

Monsieur Cadogan.

Monsieur Carl Cadogan (directeur général, Reception House Waterloo Region): Je vous remercie.

Je m'appelle Carl Cadogan et je suis directeur général de la Reception House Waterloo Region.

Je n'occupe pas mon poste depuis longtemps. Je suis entré en fonction à la fin du mois de mars — pour succéder à Bert Lobe — afin d'aider l'organisme à planifier stratégiquement son orientation. Il y a eu ensuite la crise des réfugiés syriens, alors, à compter du mois de novembre, l'organisme s'est concentré sur l'aide à fournir aux réfugiés syriens.

Habituellement, notre maison d'accueil aide entre 250 et 300 réfugiés par année, alors l'arrivée massive de Syriens a changé cette réalité. Comme beaucoup d'autres organismes, nous avons fourni aux réfugiés un logement temporaire. Nous avons travaillé en collaboration avec l'hôtel Howard Johnson. Nous avons accueilli des réfugiés tous les jours. Le partenariat dont Tara a parlé et le fait que les réfugiés se trouvaient dans une même région nous ont permis de fournir toute une gamme de services en même temps, ce qui est un point très positif.

Le logement s'est avéré être la principale difficulté. Dans la région, il y avait très peu de logements disponibles, et le coût des logements est très élevé. Notre organisme a travaillé avec les propriétaires et la collectivité, et un certain nombre de personnes ont apporté une contribution.

Nous avons élaboré un plan. Normalement, les réfugiés demeurent dans les logements temporaires pendant trois ou quatre semaines. Dans ce cas-ci, ils y sont restés beaucoup plus longtemps, car nous avons accueilli des familles très nombreuses et nous devions constamment trouver des logements. Je crois que les maires de la région, de Cambridge, de Stratford... Nous avons fait visiter ces municipalités aux réfugiés pour leur faire voir d'autres villes que Kitchener et Waterloo où ils pourraient habiter.

Nous avons fait appel à la collectivité et nous avons obtenu une réponse incroyable. Comme dans bien d'autres communautés, comme John l'a mentionné, les gens ont offert des dons en argent et ils ont également offert des logements. Cela nous a grandement aidés.

Nous avons travaillé d'arrache-pied avec le médecin hygiéniste pour procéder aux examens médicaux et dentaires. Normalement, des services médicaux étaient offerts une demi-journée par semaine. Nous en avons offert une journée complète par semaine et nous avons ajouté l'examen dentaire. Nous avons organisé des salons santé pour procéder aux examens d'un bon nombre de familles et nous avons offert toute une gamme de services à la communauté.

Les deux conseils scolaires ont offert un très bon service. Normalement, ils préfèrent attendre que les familles soient installées dans des logements permanents afin d'accepter les enfants dans les écoles. Étant donné le grand nombre de réfugiés que nous avons accueillis, des représentants des conseils scolaires sont venus à l'hôtel et ils ont traité les dossiers des élèves rapidement pour qu'ils puissent intégrer le système sans tarder.

À mon avis, le principal enjeu prochainement sera la formation linguistique et l'emploi. Les gens sont très disposés à travailler et à suivre une formation linguistique. Nous essayons de faire en sorte que le plus grand nombre de personnes possible puissent subir rapidement une évaluation de leurs compétences en anglais, par l'entremise du YMCA. Nous nous employons à faire en sorte que cela se fasse très rapidement. Nous recevons des fonds du

gouvernement provincial par l'entremise du programme d'anglais langue seconde et du gouvernement fédéral grâce au programme CLIC. Nous travaillons d'arrache-pied pour faire en sorte que les gens puissent suivre une formation linguistique. C'est la prochaine difficulté à surmonter.

(1225)

Nous examinons tous les aspects de l'établissement. Les gens pensent que les agences d'établissement s'occupent uniquement de l'installation, mais, dans ce cas-ci, toute la communauté a contribué à l'établissement des réfugiés syriens.

À l'heure actuelle, aucun réfugié n'est logé à l'hôtel.

Le président: Monsieur Cadogan, il reste quatre minutes, et je crois savoir qu'un autre témoin souhaite prendre la parole.

M. Carl Cadogan: Je vous remercie.

Mme Lucia Harrison (présidente et chef de la direction, Centre Multiculturel de Kitchener-Waterloo): Je vais essayer d'être très brève. Je vais commencer par mon dernier point.

Cela fait 18 ans que je travaille dans le secteur des services d'établissement, et j'ai constaté qu'un grand nombre de personnes dans notre communauté ne se rendaient pas compte que nous avions l'habitude d'accueillir des réfugiés. Ce sont toujours les agences d'établissement et les maisons d'accueil qui se sont occupées des réfugiés. Les gens ont compris qu'ils peuvent s'impliquer. Cela nous amène à constater que l'ensemble de la communauté veut participer à la prise de décisions concernant l'accueil des réfugiés. C'est un aspect intéressant de la situation que nous avons eu à gérer; les administrations régionales et municipales seront maintenant davantage disposées à apporter une contribution.

Il serait utile d'adopter une approche plus complète en ce qui concerne les réfugiés parrainés par le secteur privé et ceux parrainés par le gouvernement. Dans un élan de bonté, des groupes de personnes ont voulu parrainer des réfugiés, mais ils avaient très peu expérience à cet égard. Dans l'avenir, il faudrait que ces réfugiés parrainés par le secteur privé soient rattachés à des services existants, des agences d'établissement, de façon à favoriser une approche complète. Cela serait profitable pour tout le monde.

Dans notre région, les fournisseurs de soins de santé se sont rendu compte que le recours à des interprètes professionnels était nécessaire dans le cadre de l'évaluation médicale des réfugiés, car, lorsque des membres de la famille ou d'autres personnes agissaient à titre d'interprètes, les évaluations étaient inexactes. Cette constatation a été très importante. Il faudrait peut-être fournir des fonds pour pouvoir embaucher des interprètes professionnels.

Notre communauté a eu une idée novatrice. Nous voulons que des responsables de la transition travaillent en collaboration avec des conseillers en emploi pour aider les nouveaux arrivants qui sont à la recherche d'un emploi, mais Emploi Ontario ne peut pas fournir des services en langue arabe. Nous nous efforçons de faire comprendre aux gens qu'il est très important d'apprendre l'anglais dès le début, car si nos fournisseurs d'emplois et la communauté mettent de la pression sur eux pour qu'ils travaillent, ils ne parviendront pas à s'intégrer avec succès.

Je vais m'arrêter là. Je suis disposée à répondre à vos questions.

• (1230)

Le président: Je vous remercie.

Monsieur Tabbara, vous avez sept minutes.

M. Marwan Tabbara (Kitchener-Sud—Hespeler, Lib.): Je vous remercie beaucoup.

Je vous remercie tous pour votre présence. Je suis ravi de vous voir à nouveau. Tout le monde vient de la région de Waterloo. Je vous souhaite la bienvenue au Comité de la citoyenneté et de l'immigration. On dirait que toute l'attention est tournée vers la région de Waterloo.

La région de Waterloo représente 1,6 % de la population canadienne, mais elle a accueilli 4,6 % des réfugiés syriens. C'est une tâche énorme, et je sais que notre région s'en est acquittée avec brio et que, grâce à tous vos efforts, nous avons accompli un excellent travail.

Monsieur Seiling et monsieur Murray, quelles conditions font en sorte que la région de Waterloo est disposée à accueillir des réfugiés syriens et qu'elle est en mesure de les aider à s'établir?

M Ken Seiling (président régional, Région de Waterloo): La région de Waterloo a l'habitude d'accueillir des réfugiés. Cela fait longtemps qu'elle accueille des immigrants. C'est au XIX^e siècle que des étrangers ont commencé à venir s'installer dans notre région. Nous pouvons remonter aux années 1920, durant lesquelles nous avons accueilli des mennonites russes, et il faut penser aussi aux Vietnamiens qui sont arrivés ici. Nous en avons accueilli un grand nombre, et il existe au sein de la communauté un sentiment de protection, peut-être parce que les racines des mennonites sont ici. La communauté s'est toujours montrée à la hauteur.

Je crois que l'une de nos forces est notre esprit de collaboration. Dès le début, nous nous sommes dit que nous ne pouvions pas travailler chacun de notre côté. Nous devions unir nos efforts.

Comme nous l'avons mentionné tout à l'heure, nous avons utilisé pour toutes les agences de la région notre modèle de planification des situations d'urgence. Nous l'avons élaboré durant l'épidémie de SRAS. Nous avons pris ce modèle — Mike peut sans doute vous en parler davantage — et nous l'avons adapté à la situation actuelle. Toutes les principales agences ont participé, et des réunions ont eu lieu régulièrement avec le médecin hygiéniste, sous la coprésidence de la maison d'accueil. L'objectif était de faire en sorte que tout le monde aille dans la même direction. Nous avons cerné les besoins communs et chaque personne avait son rôle à jouer, alors il n'y avait pas de chevauchements.

Je crois que cette collaboration à été la clé du succès. Si tout le monde va dans des directions différentes, on est confronté à des conséquences imprévues. Tout n'est pas parfait, mais la coordination est meilleure, et l'accueil est mieux réussi.

M. Mike Murray (agent administratif principal, Région de Waterloo): Je vais probablement simplement renchérir sur ce que M. Selling a dit.

À mon avis, notre véritable partenariat a été l'une des clés du succès. La réponse a été intéressante en ce sens que l'administration municipale et les agences communautaires ont répondu conjointement. Elles ont travaillé main dans la main sans que l'une ne dirige les autres; elles ont dirigé ensemble.

C'est probablement l'une des premières fois que nous voyons un véritable partenariat de la sorte dans la communauté. Nous disposions de structures que nous pouvions utiliser et adapter, mais tout le monde a fait preuve d'un esprit de partenariat. Tout le monde a travaillé à l'atteinte d'un objectif commun et nous avons vu comment les administrations municipales et régionales peuvent travailler main dans la main avec nos partenaires communautaires pour accomplir la tâche.

Les partenaires communautaires sont représentés ici, et ils voudront peut-être ajouter quelque chose.

M. Marwan Tabbara: Est-ce que quelqu'un d'autre a quelque chose à ajouter?

Je vais donc poser ma deuxième question. Elle s'adresse à M. Haddock.

Je vous remercie de vous joindre à nous depuis Edmonton.

Je crois savoir que vous prenez votre retraite après 19 ans de service, alors je tiens à vous remercier pour ces années de service au YMCA de Cambridge, dans la région de Kitchener-Waterloo.

Pouvez-vous nous donner une idée des changements que vous avez observés dans la région de Waterloo durant cette période en ce qui concerne l'établissement des réfugiés? Dans votre exposé, vous avez dit qu'il y a eu une diminution des services d'établissement dans les années antérieures. Quelle incidence cela a-t-il eue sur votre organisme?

M. John Haddock: Je vous remercie, monsieur Tabbara.

J'ai eu l'occasion de travailler dans la région de Waterloo pendant 19 ans et de participer à ce dont M. Selling a parlé, c'est-à-dire l'approche axée sur la collaboration pour répondre aux besoins de la communauté.

Le YMCA est le principal organisme qui finance l'établissement des immigrants et les services qui leur sont offerts ainsi que l'évaluation des compétences linguistiques.

Avant la crise des réfugiés syriens, le nombre d'immigrants dans notre région avait augmenté de 30 % durant la dernière année. Nous sommes considérés comme la principale région où s'établissent les immigrants, mais nous recevons aussi des immigrants qui sont arrivés ailleurs au Canada et qui viennent s'établir dans notre région pour un certain nombre de bonnes raisons. Je dirais que notre région est considérée comme une destination populaire et qu'elle l'est de plus en plus pour des raisons liées à des aspects techniques, à l'emploi, à l'investissement et à l'éducation.

Comme M. Murray l'a dit, tout le monde travaille ensemble, et c'est vrai, mais l'idée que la collectivité sera en mesure de continuer d'accueillir un nombre croissant d'immigrants et qu'il y aura une hausse du nombre de réfugiés est préoccupante. Au fil des ans, le soutien du gouvernement fédéral à l'égard des services d'établissement a augmenté, mais dernièrement, il a diminué, et, dans notre région — peut-être que la situation est différente ailleurs en Ontario — je constate qu'il faut investir davantage dans les services d'établissement destinés aux réfugiés et aux immigrants.

Je vous remercie.

(1235)

M. Marwan Tabbara: Merci.

À mesure que notre région continuera de se développer, beaucoup d'autres services seront nécessaires.

Madame Bédard, le conseil de partenariats en matière d'immigration travaille avec des employeurs pour trouver des emplois aux nouveaux arrivants et les aider à surmonter les difficultés liées à l'emploi. Que peut faire le gouvernement fédéral pour aider les réfugiés en ce qui concerne l'emploi? **Mme Tara Bedard:** C'est une question piège, et je crois que personne n'a la réponse même après avoir travaillé là-dessus pendant de nombreuses années dans notre communauté.

Il est certain que la collaboration des employeurs à tous les niveaux pour aider les nouveaux arrivants à intégrer le marché du travail est importante, car les organismes communautaires ne peuvent pas y arriver seuls. L'aide de la part de tous les ordres de gouvernement pour faciliter l'intégration des nouveaux arrivants au marché du travail est très importante.

Il faut aussi répondre aux besoins en formation. Nous constatons que les compétences et l'expérience des réfugiés qui arrivent dans la région de Waterloo ne correspondent pas à ce qu'on s'attendait, alors nous avons besoin de nous concentrer là-dessus à long terme.

Le président: Je vous remercie, madame Bedard.

Après la séance, si vous souhaitez présenter des mémoires, vous pourrez me les remettre.

Je vous remercie.

Monsieur Saroya, je crois savoir que vous allez partager votre temps à parts égales avec Mme Boucher?

M. Bob Saroya: Je vous remercie, monsieur le président.

Elle a une question à poser, alors je vais la laisser commencer.

Mme Sylvie Boucher: Je vous remercie.

[Français]

Dans la région de Waterloo, vous êtes très proactifs auprès des réfugiés, et je vous en remercie. Vous êtes un modèle à bien des égards.

Je voudrais savoir comment cela se passe dans votre communauté quand des gens arrivent de l'extérieur, comme les réfugiés syriens, et qu'ils ont des problèmes de santé. Il y a des problèmes liés à la langue également puisque leur langue première n'est ni le français ni l'anglais.

Recevez-vous l'aide nécessaire concernant les gens qui viennent d'autres pays, comme les réfugiés syriens, et qui ont des problèmes de santé? Quelle est votre expérience vis-à-vis de ces gens?

[Traduction]

M. Carl Cadogan: Cela fait plus de 25 ans que nous nous occupons des questions de santé.

Ce qui est particulier avec les Syriens, c'est qu'ils sont nombreux. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec des professionnels de la santé pour que tous les membres de la famille, les enfants, la mère et le père, puissent obtenir une évaluation de leur état de santé au cours de la première semaine.

Nous avons travaillé de très près avec des organismes pour faire en sorte de disposer d'interprètes. Nous avions normalement deux ou trois interprètes pour chaque groupe.

Dans certains cas, lorsqu'il y avait une urgence médicale, nous étions en mesure de fournir très rapidement les soins primaires à la famille ou à la personne. De nombreuses personnes sont arrivées ici malades, alors nous avons très rapidement évalué leur état et nous les avons conduites à un hôpital. Dernièrement, nous avons essayé de trouver pour chacune de ces personnes un fournisseur de soins de santé primaires.

Les professionnels de la santé de la collectivité ont vu leur charge de travail augmenter, et il a fallu améliorer la coordination du travail. La coordination, c'est-à-dire faire en sorte que des professionnels de la santé et des hôpitaux puissent travailler ensemble et veiller à ce que des interprètes accompagnent les familles à l'hôpital, a été essentielle.

● (1240)

Le président: Monsieur Saroya.

M. Bob Saroya: Je vous remercie, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins pour leur présence. Je vous remercie de nous avoir renseignés et de nous avoir fait part de vos points de vue

Monsieur Cadogan, vous avez parlé de la question du logement. Est-ce que cette question a été réglée ou est-ce qu'il y a toujours des problèmes en ce qui concerne le logement?

M. Carl Cadogan: Encore là, il est difficile de répondre à cette question. Quelque 1 200 réfugiés ont maintenant trouvé un logement permanent. Ce fut un long processus.

Comme je le disais, nous tâchons normalement de leur trouver un logement permanent dans les trois ou quatre semaines suivant leur arrivée. Il a fallu un peu plus de temps cette fois-ci, en raison des taux d'occupation élevés dans la région, et parce que les familles syriennes que nous avons accueillies étaient généralement nombreuses.

La collectivité s'est montrée très coopérative et les propriétaires ont très bien répondu à l'appel. Nous sommes allés sur le terrain et avons parlé à beaucoup de propriétaires. Nous les avons réunis. Nous leur avons présenté des exposés et nous avons eu la chance de visiter beaucoup de maisons et d'appartements à Kitchener, Waterloo, Cambridge, Stratford, et partout dans la région. Nous avons été en mesure de travailler coude à coude avec les propriétaires pour trouver des logements permanents à ces gens, mais cela a demandé une grande coordination, beaucoup d'efforts et d'intenses négociations avec les propriétaires.

M. Bob Saroya: Est-ce que tous les réfugiés ont trouvé un logement permanent à l'heure actuelle?

M. Carl Cadogan: Oui.

M. Bob Saroya: C'est fantastique.

Ma prochaine question est plutôt délicate. J'ai appris dans la dernière heure qu'il y avait eu des problèmes de violence familiale parmi les réfugiés syriens. Est-ce que l'un ou l'autre d'entre vous est au courant d'incidents de ce genre?

M. Carl Cadogan: Notre mandat consiste entre autres à encadrer les gens et à les aider à acquérir différentes compétences de vie. L'éducation des enfants en est un exemple. Grâce au comité dont Mike et Ken ont parlé, nous avions une liaison étroite avec les policiers.

Par exemple, nous avons été mis au courant d'un incident qui s'est produit dans un hôtel. Une famille se trouvait dans la cour, et je crois que le père a frappé son enfant. Quelqu'un qui passait par là a vu la scène et a appelé la police.

Des policiers se sont rendus sur place, mais comme nous avions établi des liens avec les forces policières, nous avons été en mesure d'en discuter. Le lendemain, lors de nos ateliers et de la visite des infirmières, nous avons vraiment pris le temps de parler de l'éducation des enfants encore une fois, des autres moyens possibles pour enseigner la discipline à ses enfants et pour les soutenir. C'est grâce aux liens que nous avons avec le système que nous avons pu collaborer d'aussi près.

Je crois que les gens avaient peur qu'on leur enlève leurs enfants, en raison de toutes les histoires qui circulent sur la Société d'aide à l'enfance et tout le reste, mais cela ne s'est pas produit. Cela nous a permis de mieux faire comprendre comment on s'attend à ce que les enfants soient éduqués dans la société canadienne.

● (1245)

Mme Lucia Harrison: J'aimerais ajouter un point très rapidement. Pendant mes 18 années dans le secteur de l'établissement, j'ai entre autres remarqué que c'est une inquiétude soulevée dès qu'un nouveau groupe fait son entrée dans la collectivité. Mais chaque fois que nous avons fait enquête auprès des services à l'enfance et à la famille, et auprès des refuges pour femmes, nous avons constaté que seuls 25 % des nouveaux arrivants, des personnes de couleur, des personnes nouvellement arrivées au pays, étaient visés par ces services, soit l'équivalent du reste de la population.

Je crois qu'il faut faire attention de ne pas tomber dans le panneau. C'est encore un problème pour l'ensemble de notre société.

Le président: Merci.

M. John Haddock: Monsieur le président, ai-je le temps d'ajouter quelque chose?

Le président: Très rapidement.

M. John Haddock: Le comité de subventions du conseil de partenariats en matière d'immigration reçoit des demandes d'organisation comme le comité des services sociaux musulmans, qui se penchent sur ces questions culturelles et qui tentent d'intervenir à ce niveau.

Merci.

Le président: Madame Kwan, vous avez sept minutes. Je vous en prie.

Mme Jenny Kwan: Merci beaucoup, monsieur le président, et merci à tous les témoins pour leurs exposés. Ce fut très intéressant et pertinent.

Ma première question s'adresse à M. Haddock. Vous avez parlé des compressions budgétaires et des manques à gagner avec lesquels vous devez composer, et je me demandais si vous pouviez nous donner plus de détails là-dessus. Quels sont les secteurs déficitaires et que doit-on faire, ou de quel montant avez-vous besoin, pour que les services d'établissement soient assurés de manière efficace alors qu'il y a cet influx massif de réfugiés syriens en ce moment?

M. John Haddock: Je peux vous dire que le 1 er avril 2015, notre organisme, qui est principalement financé par le gouvernement fédéral pour l'établissement des réfugiés dans la région, a subi une réduction de 10 % de son financement. Depuis, nous avons enregistré une hausse de 30 % de la demande. Et c'est sans compter les réfugiés syriens. Les besoins se font sentir au niveau des services d'établissement de base. La demande est particulièrement élevée pour les jeunes gens, comme la demoiselle le mentionnait dans l'exposé précédent. Il manque de financement pour les jeunes. La plupart des services d'établissement s'adressent aux parents et répondent aux besoins des adultes, et c'est parfait. Mais jamais on n'a accordé de financement pour répondre aux besoins des jeunes, qui sont quelque peu différents de ceux de leurs parents. Ou s'il y en a déjà eu, cela n'a pas duré très longtemps. Il n'y a pas de financement continu de ce côté.

Comme on l'a mentionné, par Lucia encore une fois, si je ne me trompe pas, il est primordial d'évaluer les connaissances linguistiques et d'offrir des cours d'anglais langue seconde. C'est probablement la première chose à faire. En ce moment, le volume de demandes entraîne des retards. Il y a 15 ans, lors de la crise du Kosovo, des ressources supplémentaires avaient été offertes pendant un certain temps pour satisfaire à la demande. Je n'ai pas eu vent d'une telle initiative encore pour les réfugiés syriens.

J'espère que cela répond à votre question.

Mme Jenny Kwan: Merci beaucoup. C'est une excellente réponse.

Pensez-vous que vous pourriez nous soumettre plus tard un mémoire indiquant les montants réels dont vous auriez besoin pour offrir les programmes en question, et expliquant où se situent les manques et les secteurs pour lesquels aucun programme n'est offert. Ma demande s'adresse à tous les témoins.

Je reviens à la question de la violence familiale. C'est un point qui a été soulevé par le groupe de témoins précédents. Encore une fois, il serait également primordial d'offrir aux familles les outils appropriés en matière d'éducation et d'information. Pouvez-vous nous dire si les programmes actuels suffisent pour faire le travail qui s'impose?

Le but aujourd'hui est de comprendre quels sont les besoins. Puis, nous pourrons indiquer au ministre et au gouvernement quelles sont les lacunes et quelles sont les choses à améliorer, afin de remédier aux problèmes beaucoup plus efficacement. Et s'il y a des manques à gagner au niveau du financement et de la prestation des programmes, il faut y voir.

En ce qui a trait à la formation linguistique, je crois que la situation est la même à l'échelle du pays, c'est-à-dire qu'il y a des listes d'attente monstres partout, et il en va de même pour les services de garde d'enfants. Pourriez-vous nous parler des difficultés que cela suppose? Ma question s'adresse à tous les témoins.

M. Carl Cadogan: Eh bien, je crois que c'est assez simple. Le programme fédéral Cours de langue pour les immigrants, ou CLIC, prévoit aussi des services de garde d'enfants. L'autre option pour nous est de recourir aux programmes de cours d'anglais langue seconde du gouvernement provincial, qui n'offrent pas de services de garde d'enfants. S'il y a une liste d'attente pour le programme CLIC, et que vous envisagez de recourir au programme provincial, vous devrez trouver une halte-garderie ailleurs. Si ce n'est pas à l'endroit où se donnent les cours de langue, il faut que ce soit ailleurs. En ce moment, la capacité ne nous permet pas d'offrir cela.

Comme John le mentionnait, la formation linguistique est absolument primordiale. Le choix du moment y compte pour beaucoup, et la formation linguistique est un facteur déterminant dans la recherche d'un travail, dont ces personnes ont absolument besoin.

● (1250)

Mme Jenny Kwan: Puis-je vous poser une question rapidement concernant le programme fédéral CLIC? Y a-t-il eu des compressions de ce côté aussi?

M. John Haddock: Il y a eu des compressions le 1^{er} avril 2015. Il n'y en a pas eu le 1^{er} avril 2016, mais il n'y a pas eu d'augmentation non plus.

Mme Jenny Kwan: C'est la même chose à l'échelle du pays; c'est du moins ce que j'ai entendu dire. Tous les volets du programme CLIC du pays ont subi une réduction de 10 %. Merci.

Pour ce qui est du logement, c'est excellent que les propriétaires aient répondu à l'appel, et je comprends que ce fut également le cas dans d'autres régions. Savez-vous si des engagements ont été pris audelà du 13^e mois? Est-ce que la réduction du loyer est offerte seulement pour les 12 premiers mois, ou est-ce que cela va se poursuivre après? Je suis très préoccupée par ce qui va se passer à partir du 13^e mois.

M. Carl Cadogan: Mike pourra vous en parler, mais je mentionne au passage que même si le montant du loyer demeure le même, l'allocation versée aux réfugiés va, quant à elle, diminuer. Alors le résultat est le même. S'ils ne reçoivent plus rien du gouvernement fédéral et qu'ils doivent s'adresser au programme Ontario au travail, par exemple, leurs revenus vont déjà diminuer. Cela pourrait s'avérer un problème.

M. Mike Murray: Permettez-moi d'ajouter quelque chose. À l'échelle municipale, ce 13^e mois nous inquiète beaucoup. Plusieurs choses peuvent se produire. Les loyers pourraient augmenter. Certains propriétaires ont agi de bonté de coeur, mais la situation pourrait changer. C'est une chose. L'aide à l'établissement va arriver à échéance, alors pour les personnes qui n'auront pas trouvé d'emploi, il y a lieu de se demander d'où elles vont tirer leurs revenus. En Ontario, les gens pourraient recourir au programme Ontario au travail, ce qui aurait des répercussions sur l'administration municipale.

Plusieurs choses pourraient s'avérer problématiques à partir du 13^e mois. On continue de se demander si l'allocation d'établissement est suffisante quoi qu'il en soit.

Le président: Merci, monsieur Murray.

Merci, madame Kwan.

Monsieur Chen, je crois que vous allez partager votre temps avec Mme Zahid.

M. Shaun Chen: Oui. Merci, monsieur le président.

Je veux d'abord mentionner qu'il est très touchant d'entendre parler du travail incroyable accompli par la collectivité de Kitchener-Waterloo et de Cambridge, tant par les organismes de services sociaux que par les gouvernements.

Nous vous avons entendu parler de l'importance de bien informer les réfugiés syriens et de leur donner la chance de réussir. En ce qui concerne les objectifs à long terme, et particulièrement la période débutant au 13° mois, je m'inquiète à propos de certains groupes de réfugiés qui pourraient avoir plus de mal à tirer leur épingle du jeu. Des recherches ont montré que les réfugiés parrainés par le gouvernement étaient plus susceptibles d'accéder aux services que ceux qui sont parrainés par le secteur privé. Pour les services d'établissement, c'est 87 % pour les réfugiés parrainés par le gouvernement, par rapport à 69 % pour les réfugiés parrainés par le secteur privé. De plus, nous savons que certains groupes de réfugiés sont marginalisés et qu'ils pourraient éprouver certaines difficultés. Par exemple, l'organisme Focus for Ethnic Women a rapporté qu'il était particulièrement difficile pour les femmes d'accéder aux services de santé et de se trouver un emploi.

Ma question s'adresse à l'un ou l'autre des témoins. Pouvez-vous nous dire ce que le gouvernement pourrait faire pour contribuer à votre travail, notamment en ce qui a trait à la diffusion d'information et au soutien des communautés marginalisées, et aux réfugiés parrainés par le secteur privé, qui n'ont peut-être pas accès au même niveau de service que les autres?

M. Carl Cadogan: Lucia a peut-être un commentaire à formuler elle aussi. Rapidement, je dirais que ce que nous avons entre autres

fait — et la Maison d'accueil a toujours soutenu dans une certaine mesure les familles qui ont parrainé des réfugiés —, c'est de tenter de solliciter davantage les familles qui ont parrainé des réfugiés. Elles sont nombreuses, comme Tara l'a mentionné. Nous avons voulu nous assurer qu'elles étaient au courant des services offerts dans la collectivité. Nous pourrions certainement en faire plus, mais encore là, il faut s'en remettre aux ressources dont nous disposons, car ce sont les organismes et les employés qui font le travail. Il faut du temps pour rencontrer les familles et les réunir pour leur présenter une séance d'orientation concernant les services offerts dans la collectivité. Comme notre organisme n'est pas très grand, nous n'avons pas les ressources nécessaires pour cela, mais nous pourrions sans doute en faire plus.

Je pense que les choses se sont grandement améliorées par rapport aux fois précédentes, mais il y a encore du chemin à faire.

● (1255)

M. John Haddock: Je vais répondre à la question. Une partie de notre financement qui a été réduit de 10 % le 1^{er} avril 2015 était vouée à l'information et à la sensibilisation. Nous avons choisi de consacrer la majeure partie de nos fonds au travail d'établissement en soi, alors c'est une conséquence des compressions.

Pour revenir à ce que disait Carl, ce serait particulièrement important au début, mais aussi à partir du 13^e mois. Nous ne sommes pas tellement en communication étroite avec les réfugiés parrainés par le secteur public dans notre région, par exemple. Quelqu'un doit s'attaquer à ce problème, mais pour beaucoup d'entre nous, faute de capacité, ce n'est pas une possibilité.

Le président: Merci, monsieur Haddock.

Madame Zahid, vous avez trois minutes et demie.

Mme Salma Zahid: Merci, monsieur le président.

Je tiens à vous remercier tous de votre présence aujourd'hui et de tout le travail que vous faites pour la région de Waterloo et de Kitchener.

Ma question s'adresse à vous tous. Je sais que les jeunes enfants sont très résilients. Ils sont souvent capables de s'adapter assez rapidement à un nouvel environnement et à une nouvelle culture. Pour les adolescents, cela peut être plus difficile. Étant moi-même mère de deux adolescents, je sais que c'est difficile à cet âge d'arriver dans une nouvelle école secondaire, alors cela ne peut que l'être davantage pour les adolescents qui ont vécu des traumatismes, qui sont nouvellement arrivés au pays, et qui doivent s'adapter à une nouvelle culture, un nouveau régime scolaire et une nouvelle langue. Ils sont face à un fossé éducationnel et social bien plus grand que les plus jeunes.

Pourriez-vous nous parler des difficultés particulières auxquelles sont confrontés les adolescents et nous dire ce que nous pourrions faire pour les aider?

M. John Haddock: Je vais commencer.

Je crois l'avoir dit dans mon exposé, mais il y a 15 ans, le YMCA, subventionné par Centraide, avait lancé un programme s'adressant précisément aux jeunes nouveaux arrivants, aux adolescents. Comme vous l'avez mentionné, l'adolescence est une période de bouleversements, même dans les familles typiques bien établies. Les besoins ne peuvent qu'être exacerbés lorsque survient un grand chambardement. Je vous félicite de l'avoir souligné.

Au cours des 15 dernières années, nous avons bénéficié d'un grand soutien de la part de la collectivité. Le YMCA a investi dans des projets visant à ouvrir des portes aux jeunes nouveaux arrivants. Nos trois centres de santé et de conditionnement physique de la région permettent aux jeunes de se réunir toutes les semaines pour passer du temps ensemble, cheminer ensemble, apprendre ensemble, afin de faciliter leur intégration dans la société et les écoles canadiennes.

Les besoins sont criants et il n'y a pas d'initiative financée de ce côté, sauf pour celles mises en place par des organisations et des particuliers qui ont décidé de passer à l'action. Il n'y a pas de financement.

M. Carl Cadogan: Je suis d'accord avec John.

Nous avons conclu un partenariat avec un autre organisme communautaire en vue de remédier à la situation. Nous avons eu la chance d'obtenir du financement de la Fondation Trillium de l'Ontario. Nous savons que les adolescents, les jeunes gens, ont besoin d'un encadrement serré, et que leurs parents doivent les accompagner de diverses façons. Nous voulons lancer un programme à cet effet, si tout va bien, la semaine prochaine ou l'autre. Il n'y avait pas de financement offert par le gouvernement fédéral, alors nous avons dû nous tourner vers d'autres sources pour être en mesure d'offrir quelque chose aux jeunes.

Le président: Vous avez 20 secondes, madame Zahid.

Mme Salma Zahid: D'accord, j'ai terminé.

Le président: Merci.

Je tiens à remercier les témoins de leur présence devant le Comité aujourd'hui. Au nom de mes collègues, je vous dis merci pour le formidable travail que vous faites pour aider les réfugiés syriens à s'établir au pays.

Nous allons maintenant suspendre la séance. Nous devons examiner un point à l'ordre du jour en huis clos.

Merci encore.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : http://www.parl.gc.ca

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: http://www.parl.gc.ca